










Procedure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2667(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la conférence 2021 des Nations unies sur les changements climatiques à Glasgow, Royaume-Uni (COP26)		
Sujet 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.18 Mesures et accords internationales et régionales pour la protection de l'environnement		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		27/04/2021
		 PEREIRA Lídia	27/04/2021
			27/04/2021
		 LÓPEZ Javi	27/04/2021
			27/04/2021
		 TORVALDS Nils	27/04/2021
			27/04/2021
		 HOLMGREN Pär	27/04/2021
		27/04/2021	
	 GRISET Catherine	27/04/2021	
		27/04/2021	
	 ZALEWSKA Anna	27/04/2021	
		27/04/2021	
	 KOKKALIS Petros	27/04/2021	
		27/04/2021	
Commission européenne	DG de la Commission Action pour le climat	Commissaire TIMMERMANS Frans	

Evénements clés

20/10/2021	Débat en plénière		
21/10/2021	Décision du Parlement	T9-0437/2021	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2021/2667(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p5
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/05908

Portail de documentation

Amendements déposés en commission		PE695.069	28/06/2021	EP	
Question orale/interpellation du Parlement		B9-0039/2021	19/10/2021	EP	
Question orale/interpellation du Parlement		B9-0040/2021	19/10/2021	EP	
Proposition de résolution		B9-0521/2021	19/10/2021	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0437/2021	21/10/2021	EP	Résumé

Résolution sur la conférence 2021 des Nations unies sur les changements climatiques à Glasgow, Royaume-Uni (COP26)

Le Parlement européen a adopté par 527 voix pour, 134 contre et 35 abstentions, une résolution sur la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2021 à Glasgow, au Royaume-Uni (COP26).

COP26 in Glasgow

Tout en regrettant l'absence de progrès lors de la COP25 à Madrid en 2019, le Parlement a souligné qu'il est vital que la COP26 forge un nouveau consensus sur les mesures climatiques nécessaires et l'ambition d'atteindre la neutralité climatique mondiale d'ici le milieu du siècle et sur des mesures politiques robustes à court et moyen terme. Elle a également exhorté l'UE et toutes les nations du G20 à faire preuve de leadership mondial et à s'engager à atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050.

La résolution a souligné la nécessité pour la COP26 de résoudre les points en suspens du programme de travail de l'Accord de Paris afin de concentrer les cinq prochaines années sur le développement et le renforcement de sa mise en œuvre et de son opérationnalisation.

Pour accélérer le rythme de l'action climatique, les députés souhaitent que l'UE remplace le plan décennal actuel par un calendrier sur cinq ans pour tous les pays. Ils ont également affirmé que toutes les subventions directes et indirectes aux combustibles fossiles devraient être supprimées dans l'UE d'ici 2025 et ont appelé tous les autres pays à prendre des mesures similaires.

Le Parlement est également préoccupé par l'impact potentiel des restrictions de voyage et autres liées à COVID-19 sur la participation équitable et équilibrée à la COP26. Il a invité la présidence britannique de la COP26 à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer une participation large et inclusive, dans le plein respect des mesures sanitaires. Il a estimé que tout devait être mis en œuvre pour que tous les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, puissent participer à la COP26.

Négociations mondiales sur le climat

Le Parlement s'est félicité du fait que le président Biden ait pris des mesures pour ramener les États-Unis dans l'accord de Paris dès le premier jour de son mandat et de son engagement à réduire de moitié les émissions de GES des États-Unis d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 2005 et à viser des émissions nettes nulles d'ici 2050. Il attend que des mesures politiques concrètes et des flux financiers suivent en temps voulu afin de respecter les engagements des États-Unis.

Si les députés reconnaissent la volonté de la Chine d'être un partenaire constructif dans les négociations mondiales sur le climat, ils sont préoccupés par la dépendance du pays au charbon. Ils ont souligné leur position selon laquelle la Chine devrait accroître son ambition et que ses objectifs climatiques devraient couvrir toutes les émissions de GES et pas seulement les émissions de dioxyde de carbone.

La Commission est invitée à s'engager, avec d'autres grands émetteurs de CO₂, à créer un club international de pays agissant en faveur du climat, avec des objectifs communs en matière de réduction des émissions de GES, de réalisation de la neutralité climatique d'ici 2050 au plus

tard, de définition de normes uniformes pour mesurer les émissions, d'attribution d'un prix explicite et d'un prix implicite comparables au CO2 dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie, et de protection des pays désireux de mettre en œuvre des mesures de protection du climat contre les inconvénients de la concurrence internationale au moyen d'un mécanisme commun d'ajustement carbone aux frontières.

Industrie et compétitivité

Le Parlement est davis que la COP26 est la plus importante pour les secteurs européens de l'industrie et de l'énergie depuis la signature de l'Accord de Paris en 2015, car l'Union a fixé une trajectoire pour atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050 et a lancé le paquet «Ajustement à l'objectif 55». Les députés ont souligné que l'UE devrait faire tout son possible pour conserver la position de chef de file de ses industries et sa compétitivité mondiale dans la transition vers une économie à émissions nettes de GES nulles.

Rôle du Parlement européen

Le Parlement estime, puisqu'il doit donner son consentement aux accords internationaux et qu'il joue un rôle central dans la mise en œuvre nationale de l'Accord de Paris en tant que co-législateur, qu'il devrait faire partie intégrante de la délégation de l'UE. Il a donc insisté pour être autorisé à assister aux réunions de coordination de l'UE lors de la COP26 à Glasgow et pour se voir garantir l'accès à tous les documents préparatoires dès le début des négociations.